



**P.V CRQD N° 11 du : 31 Janvier 2011**

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSALHI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES / CHAMPIONNAT R1& R2

**AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

AFFAIRE N°70: Ren : D.R.C.Oran – NASR Ouled - Mimoun S/G R2 du 22/01/2011

- Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- Avertissement OFF (A) Mr. LABIDINE -H. Lic/N°401 du club DRCO.
- Disqualification du joueur FAROUI-Z- Lic/N°027 du club NASR O/MIMOUN pour agression envers adversaire.
- Disqualification du joueur SELATNIA-M- Lic/N°457 du club DRCO pour geste antisportif.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. LABIDINE -H.** Lic/N°401 du club DRCO.
- ⚡ Il est infligé une suspension **de 02 années fermes au joueur FAROUI-Z-** Lic/N°027 du club NASR O/MIMOUN.
- ⚡ Il est infligé une amende **de 15.000 DA au Club NASR O/MIMOUN.**
- ⚡ Il est infligé une suspension **de 02 matchs au joueur SELATNIA-M-** Lic/N°457 du club DRCO .
- ⚡ Il est infligé une amende **de 2500 DA au Club DRCO.**

AFFAIRE N°71: Ren : NASR ES Senia – C.S.Oran S/G R1 du 28/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr.OSMANI.A Lic/N°423du club NASR ES SENIA.
- Disqualification du joueur FERDAGH-L- Lic/N°015 du club CSO pour insulte envers adversaire.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club NASR ES SENIA** (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A))
- ⚡ Il est infligé une suspension **de 02 matchs au joueur FERDAGH-L-** Lic/N°015 du club CSO.
- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club C.S.Oran.**

AFFAIRE N°72: Ren : I.R.B.Oran – A.S.W.B.A S/G R1 du 28/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr.RAHOU.B Lic/N°207du club ASWBA.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club ASWBA** (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A))



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



**AFFAIRE N°73: Ren : NASR O/MIMOUN – M.C.O.T S/G R2 du 29/01/2011**

- Vu la feuille de match signalant :
- 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr.BENSAADA .B Lic/N°112du club MCOT.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club MCOT** (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A))

**AFFAIRE N°74: Ren : H.B.C.GHAZ – D.R.C.Oran S/G R2 du 28/01/2011**

- Vu la feuille de match et le rapport du délégué signalant :
- 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (B) Mr.BELBACHIR. Lic/N°058 du club HBCG.
- Jet de pierres par les supporters du club HBCG.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club HBCG** (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (B))

⚡ **1<sup>er</sup>** avertissement au club **HBCG** pour le jet de pierres.

**AFFAIRE N°75: Ren : M.C. Bethioua – O.M.S.B.A S/G R2 du 28/01/2011**

- Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- Avertissement OFF (A) Mr. HOUD -A. Lic /N°026 du club M.C. Bethioua.
- Disqualification du joueur BOUKHDIMI-M- Lic/N°232 du club OMSBA pour geste antisportif.
- Disqualification du joueur RAHMOUNI-K- Lic/N°16/31 du club MCB pour insulte envers officiels.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

⚡ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. HOUD -A.** Lic/N°026 du club M.C. Bethioua

⚡ Il est infligé une suspension **de 02 matchs au joueur BOUKHDIMI-M-** Lic/N°232 du club OMSBA.

⚡ Il est infligé une amende **de 2500DA au Club OMSBA.**

⚡ Il est infligé une suspension **de 02 matchs au joueur RAHMOUNI-K-** Lic/N°16/31 du club MCB

⚡ Il est infligé une amende **de 2500 DA au Club MCB.**

**AFFAIRE N°76: Ren : J.S.Bethioua – N.R.A.E.T S/G R2 du 28/01/2011**

- Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- Défaut de présentation de licence du joueur HAMEL A.E.K (CNI N° 792609) du club JSB.
- Défaut de présentation de licence du joueur OTMANE-B (CNI N°117421) du club JSB.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

⚡ Il est infligé une amende **de 300 DA au Club J.S.B**

⚡ Il est infligé une amende **de 300 DA au Club J.S.B**

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT

EFFET A COMPTER DU : 03/02/2011

Secrétaire de séance  
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ